

Compte rendu de la CAPA PLP du 18/01/2019

sur les recours des rendez-vous de carrière

- Décalage du RV de carrière en cas de maladie : ils peuvent être honorés jusqu'au 30 septembre pour rester dans le cycle.
- Si impossible d'honorer le RV de Carrière alors un dossier sera demandé à l'agent.

Statistiques :

172 éligibles dont :

- 1er RV : 20 Hommes / 26 Femmes : 14 Excellent, 17 TS, 8 S et 7 non réalisés
- 2ème RV : 31H / 33F : 19 Ex, 34 TS, 9S, 2AC
- 3ème RV : 26H / 36F : 6 Ex, 27TS, 25S, 3 AC et 1 non réalisé

Candidatures à la commission de réforme :

Pour la CGT sont élus

Pour le 06, :

A. BRIEND

Pour le 83 :

C. BENETTI

Examen des Recours

- 9 recours préalables :
- 1 Modifié à titre gracieux par le doyen de S en TS
- 2 sans suites

Donc 6 examinés à cette CAPA

Commentaire CGT : Nous pensons que la faiblesse du nombre de recours vient surtout de l'opacité du système, beaucoup de collègues sont découragés de devoir faire des démarches sur plusieurs mois pour obtenir une reconnaissance méritée de la part de leur employeur !

Modalité d'application des quotas donnés par le doyen des inspecteurs des L.P. :

Classement du contingent en 4 groupes :

- Industriel / Arts Appliqués
- Eco gestion / Restauration
- LH et Anglais
- Maths / sciences

La CGT demande des explications sur le choix de ces groupes et ce qui les a générés :

Le doyen répond : c'est le système le plus juste trouvé pour ré équilibrer l'injustice du PPCR et éviter que des disciplines soient isolées.

Le Président ajoute : Nous ne reviendrons pas sur les évaluations des items ou sur les appréciations (pour les appréciations, modifications éventuelles seulement si cela ne dénature pas l'esprit du rapport d'inspection).

Examen des recours : Grace à notre intervention 4 appréciations ont été améliorées sur les 6 présentées